

**Joins-toi à nous et
viens faire LA différence.**
cssdm.ca/emploi



Apparitrice ou appariteur **École des métiers de l'aérospatiale de Montréal**

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine. Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 18 000 employés, dont 8 000 enseignants, mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 114 000 élèves, jeunes et adultes.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le quotidien de nos employés? Lisez les [témoignages de nos ambassadeurs](#) !

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) recherche une apparitrice ou un appariteur pour travailler à l'école des métiers de l'aérospatiale de Montréal afin de contribuer activement à la réussite de TOUS ses élèves.

Postes et remplacements actuels :

- Un remplacement à temps plein*

* Possibilité de postuler sur le poste régulier menant à la permanence qui sera affiché à l'interne lors de la prochaine période d'affichage (prévue pour le début de l'été)

Être apparitrice ou appariteur au CSSDM, c'est ...

- Accéder à des formations permettant le développement professionnel, selon l'emploi occupé
- Concilier le travail et la vie personnelle: occuper un emploi de jour, du lundi au vendredi, adapté à vos disponibilités
- Possibilité d'horaire réduit (semaine de relâche et semaines déterminées pendant la période estivale) selon certaines modalités
- Bénéficier des avantages sociaux de la fonction publique (fonds de pension à prestations déterminées, assurances collectives, vacances, etc.)*
- Bénéficier de rabais corporatifs pour les employés (activités physiques, santé et bien-être, activités sociales, transport, assurances, téléphonie, lunetterie, informatique)
*des conditions liées à la convention collective s'appliquent

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine, consulter la [carte des territoires](#).

Rôle et responsabilités

L'emploi d'appariteur consiste à assister le personnel enseignant, le personnel technique et les élèves en préparant et en mettant à leur disposition le matériel nécessaire à la réalisation d'expériences et d'activités relatives aux matières enseignées, aux activités sociales, culturelles ou sportives et aux productions audiovisuelles.

Plus particulièrement cette personne est notamment responsable de :

- Exécuter des travaux de préparation, de mesure, d'étiquetage, d'identification, de classification, de nettoyage, de lavage et d'entretien, de matériel, d'outils et d'équipements et de contrôle des matières dangereuses;
- Monter, démonter et ranger de façon sécuritaire les appareils et les instruments et en effectuer les réparations courantes et en fait le calibrage;
- Tenir l'inventaire du matériel et des produits; préparer les bons de commande et, sur réception du matériel, s'assurer qu'il est bien conforme aux spécifications.

- Contrôler les dates de péremption des produits périssables et s'assurer du respect des normes d'utilisation et de la disposition sécuritaire des produits dangereux conformément aux politiques applicables.
- Collaborer à l'intégration des méthodes audiovisuelles à l'enseignement. Effectuer les opérations relatives au prêt et à la récupération du matériel, des outils, des appareils, des équipements et des instruments et, au besoin, en expliquer le fonctionnement.
- S'assurer que les lieux et équipements servant aux diverses activités éducatives en laboratoire, en atelier ou ailleurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sont sécuritaires.
- Utiliser un ordinateur et les divers logiciels nécessaires à l'exécution de ses travaux ou effectuer des recherches sur Internet.
- Assister du personnel pour l'utilisation de logiciels propres à son travail.
- Effectuer sur une base régulière la manipulation et la coupe de métaux (aluminium et acier) et préparer des pièces à partir de métal en feuille.
- Préparer le matériel pour les ateliers selon la grille horaire du programme de chaque groupe.
- Procéder au montage des appareils et instruments nécessaires à l'apprentissage en groupe ou individuel.
- Exécuter des travaux d'étiquetage, d'identification, de nettoyage et d'entretien du matériel.
- Effectuer des réparations courantes des instruments et faire le calibrage.
- Faire le triage et la mesure sommaire d'échantillons de métal coupé.
- Récupérer le matériel non requis en classe et en assurer le contrôle.
- Monter, démonter et ranger les appareils à la disposition des utilisateurs exigés pour les activités d'enseignement.
- Tenir l'inventaire du matériel.
- Accomplir sur demande toute autre tâche connexe.

Lieu de travail

- [École des métiers de l'aérospatiale de Montréal](#)

Qualifications requises

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires.
- Posséder un permis de conduire valide et avoir accès à une voiture.

** Veuillez noter que pour les diplômes obtenus à l'étranger, afin de valider adéquatement les qualifications requises, [l'évaluation comparative de vos études effectuées hors Québec](#) est impérative et doit être obtenue au moment de postuler. Celle-ci est délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).*

**Par souci de confidentialité, il est important de caviarder les informations personnelles apparaissant sur vos documents de candidature, telles que le code permanent, la date de naissance, etc. Veuillez vous assurer de laisser les informations nominatives, ainsi que les informations de réussite scolaire visibles.*

Exigences particulières :

- L'appariteur pourrait travailler à l'occasion aux annexes de l'ÉMAM (Mirabel, Trois-Rivières et Québec)
- La personne devra suivre obligatoirement une formation relative à la conduite sécuritaire d'un chariot élévateur.

Atouts

- Avoir la connaissance d'un tableur électronique
- Avoir la capacité à travailler en équipe
- Posséder sa formation de cariste

Rémunération et conditions de travail

Salaire horaire entre **23,85\$ et 25,44\$** selon votre scolarité et vos expériences de travail.
Horaire : Du lundi au vendredi de **7h30 à 15h30**.

Les attestations d'expérience pertinentes à la fonction doivent être déposées au plus tard 30 jours suivant l'entrée en fonction pour que l'ajustement salarial soit rétroactif. Ces attestations doivent comporter les informations

suivantes : fonction exercée, date de début et date de fin, nombre d'heures travaillées, nom de l'employeur, adresse et signature de ce dernier. Les attestations d'expérience seront analysées par le Bureau de la dotation.

Autres informations

- **Processus de sélection** : entrevue de sélection
- **Date d'entrée en fonction** : dès que possible

Pour postuler

[Cliquez ici](#) pour déposer votre candidature et contribuer à la mission éducative du plus grand centre de services scolaire au Québec.

Date limite pour postuler : 16 mars 2025 à 23h59



Le CSSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, veuillez noter que l'équipe du recrutement ne communiquera qu'avec les personnes présélectionnées pour la suite du processus, et ce, en fonction des besoins que présente le CSSDM.

Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel du CSSDM est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État (la « LLÉ »). La LLÉ prévoit notamment que le CSSDM respecte la laïcité de l'état et ses principes, incluant la séparation de l'état et des religions, la neutralité religieuse de l'État, l'égalité de tous les citoyens et citoyennes ainsi que la liberté de conscience et la liberté de religion. De plus la LLÉ prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSDM d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).